

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 NOVEMBRE 2019

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-11-2019-02

Date de convocation le 25/10/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12
Présents : 10
Procuration : 2
Votants : 12

Le huit novembre deux mil dix-neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M CLAVÉ Jacques, Maire.

Etaient présents : Mmes ETCHART, LOQUET et PALIS ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Procuration : Mme BAZIARD donne pouvoir à M. CAMDESSUS, et Mme POLHER donne pouvoir à M. CLAVÉ.

Secrétaire de séance élue : M. LACOSTE-PEDELABORDE Jean-Marc

OBJET : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

En application de l'article L5211-39 du Code Général des collectivités territoriales, la communauté de communes de Lacq Orthez a adressé un document retraçant l'activité du groupement ainsi que le compte administratif de l'année.

Monsieur Camdessus présente le document.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré décide de :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/11/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/11/2019